

Je le répète, j'aimerais qu'on élargisse le ministère des Mines et des Relevés techniques afin qu'il puisse apporter un appui scientifique à l'industrie en général. Comme je l'ai dit tantôt, l'industrie minière a fait l'expérience de la façon dont on pourrait procéder. Je ne partage pas du tout l'avis du député de Port-Arthur, qui prétend que le ministère a vraiment cessé de jouer un rôle important dans cette industrie. Comme l'a signalé le député de Pontiac-Témiscamingue, le problème qui se pose de plus en plus à nous, est celui d'un minéral dont la teneur est de plus en plus faible. Nous sommes également aux prises avec la nécessité d'effectuer des recherches scientifiques au Canada; nous avons assurément du retard dans ce domaine, et nous devons redoubler d'efforts. Nous savons très peu de choses en vérité sur l'écorce terrestre et les questions scientifiques d'une portée plus étendue. J'estime que ce rôle est très important et utile et il est possible qu'au lieu de se contenter de relevés superficiels—même si cela continuera d'être une partie importante de ses fonctions—le ministère effectue maintenant des explorations et des études scientifiques plus poussées et s'occupe également d'élaborer de nouvelles techniques d'exploration minière grâce à des travaux de recherches. Tout cela est nécessaire si nous voulons que notre pays garde la position qu'il occupe dans le monde.

J'aimerais que le ministère prenne de l'expansion afin qu'il puisse fournir une aide scientifique semblable à l'industrie en général. Il pourrait jouer un rôle de la plus haute importance, étant donné les changements technologiques très poussés qui se produisent aujourd'hui et le problème de l'automatisation. J'espère que le ministre y songera et que le gouvernement consentira à ce que le ministère assume ce rôle que, selon moi, il devrait jouer dans l'industrie en général.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur le président, il est encourageant de voir tant de députés participer au débat cet après-midi. Je crois qu'on peut dire que, dans le passé, l'examen des crédits du ministère des Mines et des Relevés techniques par le comité plénier s'est toujours fait rapidement et superficiellement. Je sais que de bonnes raisons justifient ce fait, comme l'a laissé entendre tantôt le député de Port-Arthur, et peut-être les fonctions politiques de ce ministère ne sont-elles pas aussi importantes que celles d'autres ministères dont le comité étudie les crédits. Monsieur le président, on peut expliquer autrement que le ministère des Mines et des Relevés techniques ait été administré avec tant d'efficacité

depuis des années. A mon avis, il n'existe pas de ministères qui aient acquis dans les différents cercles financiers canadiens une réputation supérieure à celle du ministère présentement à l'étude.

Il est d'usage de féliciter les personnes à qui nous devons cet heureux état de choses et je me joins à ceux qui ont rendu hommage aux autorités compétentes lors du présent débat. Le ministère a eu pendant de longues années un sous-ministre remarquable en la personne de M. Marc Boyer à qui a succédé une personne tout aussi compétente, M. Van Steenburgh. Je crois que ces hommes ont donné au ministère une orientation qui lui a permis de parvenir à un haut degré d'efficacité.

Maintenant que j'ai souligné l'importance de ce ministère, je voudrais faire quelques commentaires dans le sens de ceux de l'honorable député de Port-Arthur et de l'honorable député de York-Scarborough. Il est tout à fait vrai que le ministère des Mines et des Relevés techniques et l'industrie minière jouent un rôle essentiel dans l'économie canadienne, car ils s'occupent de la mise en valeur des ressources et de la saine administration des ressources renouvelables ou non-renouvelables, qui sont de la plus haute importance pour notre progrès économique. J'ai passé en revue les excellents rapports publiés de temps à autre par le ministère, en ce qui concerne les divers minéraux canadiens; à ce sujet, il est intéressant de remarquer que le renouveau économique qui s'est amorcé il y a environ quatre ans au Canada était dû surtout à l'activité croissante de l'industrie canadienne des mines. L'amélioration enregistrée ces dernières années par les économistes du Canada dans la balance des paiements est attribuable en bonne partie, encore une fois, à cet essor de l'industrie minière du Canada. Je ne dispose pas des chiffres les plus récents mais, en 1961, alors que j'entretenais des rapports plus étroits avec le ministère, les produits miniers constituaient environ 40 p. 100 de l'ensemble de nos exportations; parmi les facteurs qui avaient contribué à améliorer l'équilibre de nos échanges commerciaux, rôle de la plus haute importance, les minéraux occupaient le premier rang, suivis du blé et du tourisme. Sauf erreur, l'ordre est encore le même: les minéraux sont en première place et le blé au deuxième rang est suivi de très près par le tourisme.

L'économique essor amorcé il y a quatre ans a été favorisé par les efforts conscients faits, à compter de juin 1961 en vue de stabi-